

TRANSMISSION D'ENTREPRISE

LES EXPERTS-COMPTABLES EUREX ONT RASSEMBLÉ CÉDANTS ET REPRENEURS À ANNECY



En partenariat avec le CRA – Cédants & repreneurs d'affaires –, Eurex a rassemblé le 25 novembre une quarantaine de participants autour d'un petit-déjeuner à l'Impérial Palace d'Annecy, sur



la transmission d'entreprise. Animé par Nadège Martinet, il a réuni Philippe Julita, expert-comptable associé (Eurex Seynod), Valérie Pittiou, conseil en gestion de patrimoine (Euxios), Vanessa Maurin-Dion, avocat en droit des sociétés, et Thierry De Chalvron, CRA Rhône-Alpes-Auvergne (Annecy). L'expert-comptable a un rôle éminent à jouer. Inciter les dirigeants à anticiper la transmission de leur entreprise, donner l'envie de reprendre une entreprise et de se faire accompagner pour mener à bien son projet, tels sont les principaux enjeux. Connaissant l'entreprise, Eurex peut rapprocher les points de vue du dirigeant et de son successeur potentiel sur un scénario de reprise adéquat, chiffrer un prix acceptable pour l'un et l'autre, puis lancer les éventuelles recherches de financement et réaliser le montage juridique de la future société.